

Projet Associatif 2020 / 2024

**Un engagement
solidaire pour renforcer
le pouvoir d'agir**

ENSEMBLE



adapei am

Association Départementale des Parents et Amis de
Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes

SOMMAIRE

- | | |
|----|--|
| 3 | ► Avant-propos |
| 4 | ► Qui sommes-nous ? |
| 6 | ► L'ADAPEI des Alpes-Maritimes dans son environnement |
| 12 | ► Les orientations générales de l'ADAPEI-AM pour 2020/2024 |
| 28 | ► Verbatim / Nous avons dit |
| 32 | ► Annexes |
| 33 | ► Carte du département des Alpes-Maritimes avec localisation des établissements et services de l'Association |
| 34 | ► Liste des établissements et services de l'Association |



La présence de ce logo indique la traduction du texte en FALC. Le contenu du projet associatif est traduit en «Facile A Lire et à Comprendre», méthode européenne d'accessibilité des informations aux personnes déficientes intellectuelles. Il a été écrit et validé par des personnes travaillant dans l'atelier d'infographie d'Esatitude Cannes.

European Easy-to-read Logo : Inclusion Europe. More information at www.inclusion-europe.org/etr



AVANT-PROPOS

PAR PATRICK MARCHETTI, LE PRÉSIDENT DE L'ADAPEI DES ALPES-MARITIMES

- ▶ L'ADAPEI des Alpes-Maritimes c'est l'Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales.

Un projet associatif, pour quoi faire ?

Ce projet associatif explique les grands choix et les décisions que nous avons prises au niveau de notre association pour les cinq années à venir. Des parents, des professionnels et des personnes accompagnées se sont réunis pour écrire ce document avec la même idée.

Ce document explique ce que l'association va faire à travers plusieurs objectifs. Parents, salariés professionnels et personnes accompagnées, chacun pourra utiliser ce document pour se repérer.

Nous mesurerons les réussites des actions menées dans ce projet associatif chaque année.

Nous modifierons le contenu par rapport à ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire.

Une construction de projet avec la participation des personnes accompagnées

Pour l'ADAPEI des Alpes-Maritimes, ce projet associatif est le résultat d'un travail en commun mené sur plusieurs mois.

Les personnes accompagnées, les familles et les accompagnants ont dialogué afin d'organiser les actions pour répondre au mieux à leurs attentes et besoins.

Ce projet associatif prolonge le projet précédent. L'association s'engage pour intégrer les personnes accompagnées dans le milieu ordinaire, avec solidarité et pour les accepter telles qu'elles sont.

Le projet associatif a aussi pour but d'aider chacune de ces personnes à pouvoir faire ses choix le plus librement possible.

Soyons fiers de l'objectif que nous nous sommes donné « **un engagement solidaire pour renforcer le pouvoir d'agir ensemble** » et donnons-nous les moyens de l'atteindre !

QUI SOMMES-NOUS ?

L'ADAPEI des Alpes-Maritimes est une association de parents. Elle suit les règles fixées par la Loi 1901 sur les associations.

- L'ADAPEI des Alpes-Maritimes, c'est l'Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales.

Elle n'a pas pour but de gagner beaucoup d'argent mais de défendre une idée et des principes.

Elle a été créée en 1955 par des familles de personnes en situation de handicap mental ou psychique. Leur but était de défendre les droits de leurs proches au niveau des lois.

C'est toujours son but aujourd'hui.

Plus de 600 familles sont adhérentes à l'ADAPEI des Alpes-Maritimes.

Notre association participe au mouvement national de l'UNAPEI, qui est reconnue d'Utilité Publique.

- L'UNAPEI c'est l'union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs Amis.

L'ADAPEI des Alpes-Maritimes est aussi une association qui gère des établissements et des services, pour accueillir et aider des personnes en situation de handicap dans leurs activités de tous les jours.

Nous appelons ces personnes les « personnes accompagnées », car c'est comme ça qu'elles préfèrent être nommées.

L'ADAPEI des Alpes-Maritimes accueille 1918 personnes.

Dans ces 1918 personnes il y a 901 travailleurs.

Elle emploie aussi plus de 800 professionnels « accompagnants », qui travaillent tous les jours avec les personnes accompagnées.





L'ADAPEI DES ALPES-MARITIMES DANS SON ENVIRONNEMENT :

L'image des handicaps, et en particulier du handicap mental ou psychique évolue positivement.

La connaissance des différents types de handicaps, leur dépistage ou identification de plus en plus précoce, les méthodes d'accompagnement et la compréhension du retentissement du ou des handicaps sur les personnes, favorisent cette évolution des mentalités.

Mais il reste encore beaucoup à faire, pour que la politique inclusive affichée conduise notre société à être réellement **solidaire et acceptante**.

Les actions à conduire sont encore nombreuses pour que notre société :

- Permette aux personnes accompagnées de trouver toute leur place, d'accéder et de bénéficier de l'ensemble de leurs Droits tout en reconnaissant et valorisant leur singularité ;
- Reconnaître comme des lieux d'inclusion réussie, les environnements de vie ou de travail qui les protègent et les promeuvent ;
- Leur faciliter l'accès et les interactions quotidiennes avec le milieu dit « ordinaire ».



LA PLACE DE L'ADAPEI DES ALPES-MARITIMES DANS LA SOCIÉTÉ

On comprend de mieux en mieux le handicap mental et psychique.

La société comprend et accepte mieux les différents handicaps.

Mais il reste beaucoup à faire pour que la société devienne solidaire et acceptante, pour les personnes accompagnées.



Les ressources allouées à la solidarité nationale sont contraintes, et les politiques publiques subissent des réorientations sans précédent.

Dans un contexte de nécessaire rationalité de gestion, les structures d'accompagnement du handicap sont invitées à contribuer à l'effort collectif par une révision de leurs modèles, par une rénovation de leur façon de piloter l'activité, par une transformation de leur offre.

Notre association s'y est engagée depuis plusieurs années, car elle a dans son ADN et dans la force de son réseau, une capacité à porter des idées novatrices, à identifier et répondre aux besoins, et à gérer efficacement des dispositifs complexes.

Pour autant, l'ADAPEI des Alpes Maritimes réaffirme que les moyens alloués à l'accompagnement des personnes les plus vulnérables ne constituent pas un poste de charges, mais un investissement et une responsabilité collective.

Elle constate aussi que ces dispositifs demeurent insuffisants en nombre et en variété dans le Département, et qu'à elle seule la réaffectation des ressources ne permettra pas une couverture des besoins, pas plus qu'elle ne constitue une politique d'ensemble du handicap.





La politique économique de notre pays change.

Nos établissements doivent s'adapter à ce changement de plusieurs façons.

Nous y réfléchissons depuis longtemps avec les familles et les partenaires.

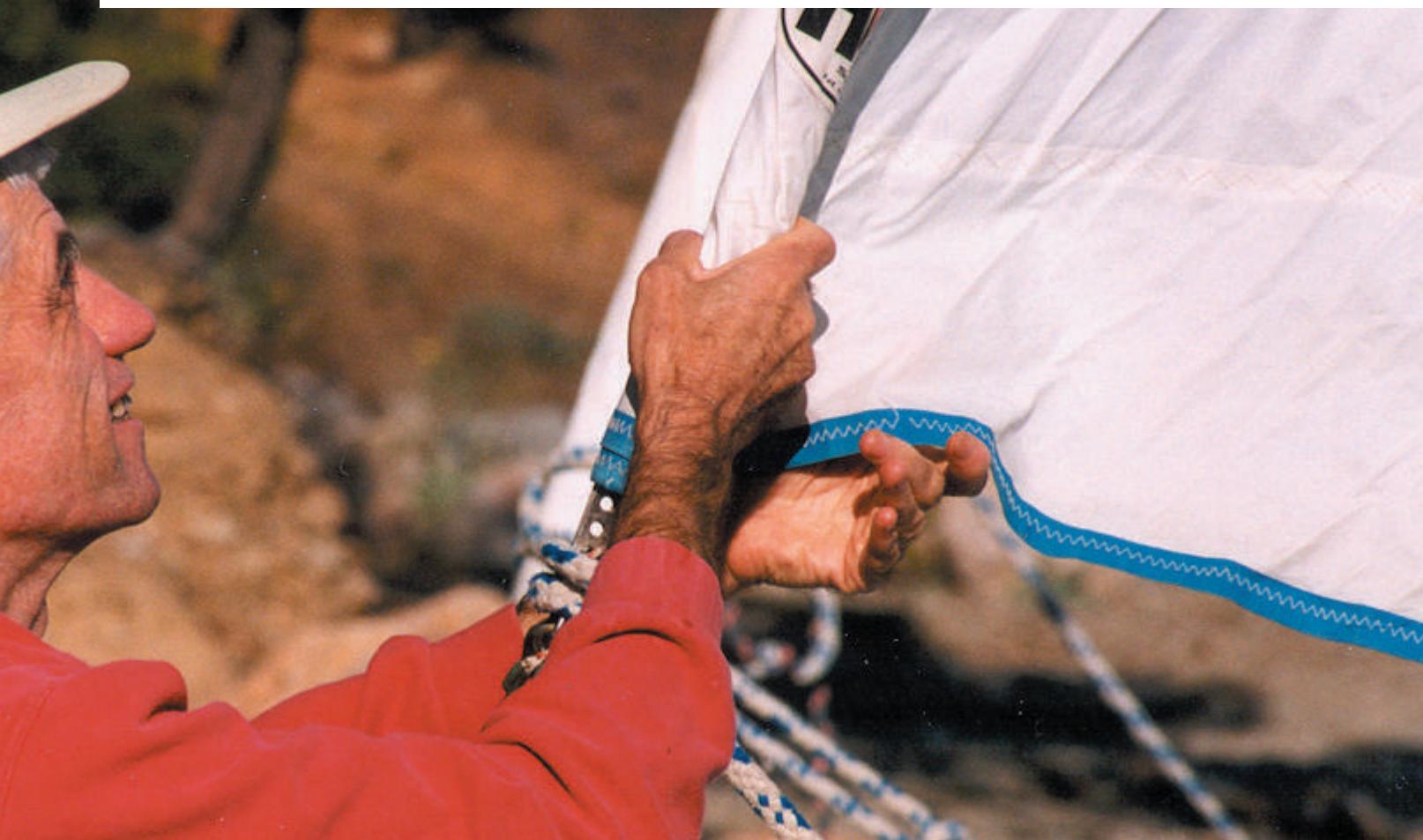
La redistribution de l'argent entre établissements ne suffira pas à répondre aux besoins de matériel et de personnes.

Nous allons faire un effort pour organiser nos établissements de façon différente.

Nous allons aussi développer de nouvelles activités, et offrir des services plus variés dans le département.

L'ADAPEI-AM a toujours su trouver des solutions aux changements pour améliorer l'accompagnement des personnes.

L'ADAPEI-AM se bat aussi pour une idée importante : l'argent dépensé pour les personnes accompagnées n'est pas une perte mais une dépense qui aura plus tard un effet positif.



Les besoins et les attentes, les modes de vie et la façon de « faire société » évoluent aussi pour les personnes accompagnées.

Notre société change, investit les réseaux sociaux, communique différemment et voit évoluer la place dévolue à l'individu. Les personnes accompagnées, leurs besoins et leurs attentes changent aussi, malgré ou en fonction des handicaps.

Leurs attentes en matière d'autodétermination, d'autoreprésentation, d'utilité sociale par l'engagement professionnel et bénévole s'affirment. Cela se manifeste aussi par leur volonté d'implication dans la vie citoyenne et d'exercice de leurs droits, souvent aussi à travers leur désir de vivre dans le milieu ordinaire, en couple et parfois de fonder une famille.

Cette réalité, vécue dans le département et pour les personnes qu'accompagne l'ADAPEI des Alpes Maritimes, engage les familles et parents à favoriser cette émergence, et à réformer l'animation du fait associatif. Elle justifie aussi que les professionnels travaillent en

profondeur leurs approches et leurs méthodes d'accompagnement, la nature de l'offre de services, la configuration des bâtiments actuels ou à créer. Cette tendance requiert enfin le maintien et le renforcement de la parole et de l'acte associatifs dans l'environnement partenarial, auprès de la société civile, des élus et des territoires, du réseau sanitaire et médico-social, de la petite enfance au grand âge, de la Cité au sens large.

La société s'ouvre et communique.

Les besoins et les attentes changent.

L'environnement de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes évolue pour et avec les personnes accompagnées, avec leurs proches et familles et les professionnels de l'accompagnement.

Plus que jamais, cet ensemble de mutations justifie la raison d'être de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes : vivre un engagement solidaire pour renforcer le pouvoir d'agir ensemble.





Les personnes accompagnées ont de nouveaux besoins et attentes.

Notre société change.

On utilise de plus en plus les réseaux sociaux ; tout le monde communique de manière différente aujourd'hui (avec les écrans, les tablettes, les téléphones, ...).

Les besoins et les attentes des personnes accompagnées changent aussi et c'est parfois lié à leur handicap.

Les personnes accompagnées veulent changer le regard des autres sur le handicap.

Elles veulent changer également le regard qu'elles ont sur elles-mêmes.

Ces personnes veulent se sentir utiles et importantes.

Elles veulent travailler ou participer à des actions bénévoles.

Elles veulent aussi s'impliquer dans la vie de leur ville et vivre dans le milieu ordinaire.

Elles veulent connaître et utiliser leurs droits.

Certaines veulent vivre en couple et avoir des enfants.

Les familles doivent soutenir ces changements. Les professionnels doivent repenser leur façon de travailler. Les établissements actuels ou ceux que l'on va construire doivent tenir compte de ces évolutions.

Pour réussir, l'ADAPEI doit maintenir le dialogue avec tous ses partenaires.

Tous ces changements justifient l'existence de l'association : vivre un engagement solidaire pour renforcer le pouvoir d'agir ensemble.



LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ADAPEI-AM POUR 2020/2024

1

**ORIENTATION GÉNÉRALE 1 :
Accompagner la vie**

2

**ORIENTATION GÉNÉRALE 2 :
Vivre l'accompagnement : être un
professionnel au service des humains**

3

**ORIENTATION GÉNÉRALE 3 :
Vivre l'engagement : être solidaire et
impliqué au niveau familial, associatif
et militant**

4

**ORIENTATION GÉNÉRALE 4 :
Vivre notre rôle de partenaire
inspirant : être une ressource au
sein du réseau de l'ESS, anticiper les
rapprochements associatifs**



LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ADAPEI-AM POUR 2020/2024

1

**ORIENTATION GÉNÉRALE 1 :
Accompagner les personnes**

2

**ORIENTATION GÉNÉRALE 2 :
Vivre l'accompagnement : c'est être un
professionnel au service des personnes**

3

**ORIENTATION GÉNÉRALE 3:
Vivre l'engagement : c'est s'entraider
entre familles adhérentes de l'ADAPEI
des Alpes-Maritimes et défendre les
idées de l'association**

4

**ORIENTATION GÉNÉRALE 4 :
Etre parmi les associations
partenaires les plus actives, servir
de modèle aux autres associations
du réseau et prévoir les futurs
regroupements d'associations**



ORIENTATION GÉNÉRALE 1 : ACCOMPAGNER LA VIE

OBJECTIF 1

Reconnaitre et agir quelle que soit la nature du handicap et des vulnérabilités sociales de chaque personne du plus tendre au plus grand âge. Tenir compte de ses habiletés, de ses envies, de ses attentes, de ses besoins dans le respect de sa singularité.



Déclinaisons :

- Travailler sur les émergences positives. Promouvoir une vision fondée sur les capacités préservées et les potentialités de la personne. Ne pas l'aborder par une catégorisation déficitaire ou un besoin de compensation du handicap.
- Développer des propositions cohérentes, inclusives et solidaires pour toutes les formes de handicap mental, de déficiences intellectuelles, cognitives et/ou psychiques, de leur corollaire en matière de fragilité sociale, du poly et pluri-handicap.
- Etre auprès des personnes, et se positionner comme des compagnons de route. Proposer des solutions dans un parcours de vie, dans ou hors les murs, au sein ou à l'extérieur de l'ADAPEI AM.
- Favoriser la prise en considération d'une notion de parcours distincte des strictes filières de prise en charge actuelles, ne jamais accepter qu'il n'existe pas de solution.

ORIENTATION GÉNÉRALE 1

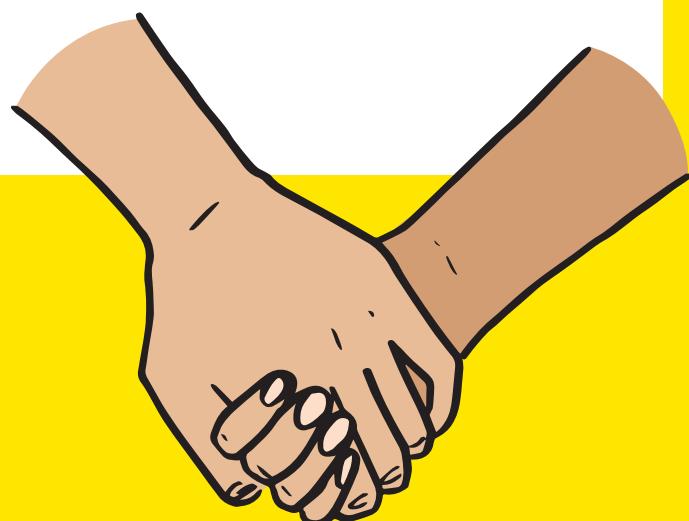
ACCOMPAGNER LES PERSONNES

OBJECTIF 1

Nous devons respecter les envies et les capacités de chaque personne, pour lui donner les moyens d'y arriver.

- Nous devons continuer d'agir pour que tout le monde accepte les personnes en situation de handicap.
- Nous ne devons pas réfléchir en fonction des différents handicaps mais plutôt faire grandir les compétences de la personne et l'aider dans ses choix de tous les jours.
- Nous devons proposer un accompagnement tout au long de sa vie, à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes.
- Nous devons TOUJOURS trouver des solutions et ne jamais accepter qu'il n'existe pas de solution.

Il faut arrêter de dire personnes handicapées ou personnes en situation de handicap. ➤
On préfère : personnes accompagnées.





OBJECTIF 2

Accompagner la vie dans ses choix quotidiens

Déclinaisons

- Faciliter la compréhension des personnes pour leur permettre de choisir, en adaptant les supports et les modes de communication. Les écouter et tenir compte de ce qu'elles ont à dire.
- Penser avec les personnes accompagnées et pas pour elles. Leur permettre de décider aussi bien au jour le jour, que dans les grands choix qui les concernent.
- Promouvoir l'auto-représentation : Projet personnel, CVS et instances associatives, PAG et PE, Citoyenneté et Droit de Vote.

OBJECTIF 3

Se donner les moyens de l'accompagnement, et le garantir

Déclinaisons

- Suivre et appliquer les bonnes et meilleures pratiques, en les questionnant d'un point de vue technique et éthique.
- Améliorer la qualité d'accueil et d'hébergement, en construisant à la fois les murs et les dispositifs, en s'assurant qu'ils s'adapteront à des besoins évolutifs.



OBJECTIF 2

Accompagner les personnes dans leurs choix de tous les jours

- Nous devons adapter les supports et les façons de communiquer pour aider les personnes à comprendre et pouvoir faire leurs choix.
- Nous devons écouter ce qu'elles ont à dire.
- Nous devons penser avec les personnes accompagnées et non pas à leur place.

OBJECTIF 3

Garantir un accompagnement des personnes

- Nous devons suivre et appliquer les meilleures pratiques d'accompagnement.
- Nous devons améliorer nos solutions d'accueil et d'hébergement pour les adapter aux nouveaux besoins des personnes accompagnées.



Nous voudrions que l'information soit plus simple à comprendre, et concerne tous les aspects de notre vie : les activités, nos droits, l'argent, la retraite, et aussi la gestion de l'association.





OBJECTIF 1

Contribuer à la triple expertise personne/
famille/professionnel

Déclinaisons

- Apporter ses capacités professionnelles et ses valeurs en complémentarité de celles des personnes et des familles.
- Etre des entrepreneurs militants et innovants, qui mobilisent techniques et outils adaptés, dans l'anticipation des mutations du secteur et dans une logique prospective.

OBJECTIF 2

Garantir le fonctionnement et la
pérennité de l'association

Déclinaisons

- Pratiquer un management bienveillant et exigeant, fondé sur le respect des professionnels et l'évaluation de leur niveau de contribution, pour détecter et faire grandir les talents. Former autant que de besoin pour anticiper l'évolution des publics et la mutation de l'environnement, maintenir les employabilités, et créer des passerelles de mobilité professionnelle au sein de l'association et dans le réseau partenarial.
- Renforcer la capacité de contrôle interne et d'expertise, systématiser la prise en compte de la dimension d'amélioration continue dans la gestion courante et dans la conduite de projets.

ORIENTATION GÉNÉRALE 2 : VIVRE L'ACCOMPAGNEMENT C'EST ÊTRE UN PROFESSIONNEL AU SERVICE DES PERSONNES

OBJECTIF 1

**Participer à l'amélioration des 3 facettes de la vie d'une personne.
1 sa vie individuelle, 2 sa vie avec sa famille et 3 sa vie professionnelle.**

- Nous devons aider et conseiller de notre mieux les personnes accompagnées en plus des conseils donnés par leurs familles.
- Nous chercherons de nouvelles techniques de travail et des outils plus adaptés à l'accompagnement.
- Nous devons également prévoir les changements futurs et travailler avec des nouveaux partenaires.

OBJECTIF 2

Garantir le bon fonctionnement et la continuité de l'association

- Nous encourageons le travail bienveillant des professionnels.
- Nous évaluerons leurs compétences et leur façon de s'impliquer dans leur travail.
- Nous pourrons ainsi repérer les talents et les aider à se développer.
- Nous demanderons à tous d'améliorer jour après jour l'organisation des équipes et du travail.
- Nous formerons nos personnels accompagnants aux nouveaux besoins et aux nouveaux types de handicap des personnes.

Pour porter nos valeurs et être encore plus forts, travaillons ensemble sur les sujets importants : personnes, familles et professionnels.

Tous doivent être associés à la construction des projets, et à la promotion de l'image de l'association et du handicap.



ORIENTATION GÉNÉRALE 3 : VIVRE L'ENGAGEMENT : ÊTRE SOLIDAIRE ET IMPLIQUÉ AU NIVEAU FAMILIAL, ASSOCIATIF ET MILITANT



OBJECTIF 1

Formaliser une stratégie associative et accompagner les familles

Déclinaisons

- Porter une réponse structurée pour dynamiser la vie associative pour les années à venir.
- Accueillir les nouvelles familles, les accompagner dans une recherche de solution pour leur proche, puis au long de leur parcours d'adhésion à l'ADAPEI AM.



ORIENTATION GÉNÉRALE 3 : VIVRE L'ENGAGEMENT : C'EST S'ENTRAIDER ENTRE FAMILLES ADHÉRENTES DE L'ADAPEI DES ALPES-MARITIMES ET DÉFENDRE LES IDÉES DE L'ASSOCIATION

OBJECTIF 1

Réfléchir et organiser les actions menées par l'ADAPEI des Alpes-Maritimes, et aider les familles

- Nous devons proposer une réponse réfléchie, pour améliorer la vie associative pour les 5 années à venir.
- Nous accueillerons et nous aiderons les nouvelles familles à choisir la meilleure solution pour l'accueil de leur proche en situation de handicap.



Animons notre base adhérente de façon dynamique pour l'élargir, en utilisant des moyens de communication modernes.



OBJECTIF 3

Responsabiliser les adhérents pour renforcer le pouvoir d'agir ensemble

Déclinaisons

- Faire des adhérents des acteurs du mouvement, en leur proposant des modalités d'action proches des préoccupations et des formes d'engagement bénévoles actuelles (missions d'expertise, de porte-parolat politique, de lobbying). Favoriser le développement d'activité, d'aide thématique aux familles.
- Former les bénévoles élus pour les mobiliser, les informer sur leur rôle militant en complémentarité de l'action des professionnels.
- Porter les valeurs et la parole du mouvement pour une société solidaire et inclusive. Impulser et orienter les politiques publiques auprès de ceux qui les conçoivent.

OBJECTIF 2

Elargir et renforcer la base associative

Déclinaisons

- Promouvoir l'image de l'ADAPEI AM auprès des familles bénéficiaires mais non adhérentes, être à leur écoute et proposer des services adaptés à leurs attentes.
- Renforcer la base des adhérents, par du service, des actions de terrain proposés par leurs pairs, et via les réseaux sociaux.



OBJECTIF 2

Agrandir et renforcer l'association par l'adhésion de nouvelles familles

- Nous montrerons aux familles qui ne sont pas adhérentes tout ce que l'ADAPEI des Alpes-Maritimes fait pour les personnes accompagnées et nous proposerons de nouveaux services adaptés à leurs attentes.
- Les familles déjà adhérentes mèneront des actions publiques et nous publierons des articles sur les réseaux sociaux afin de donner envie à de nouvelles familles d'adhérer à l'association.

OBJECTIF 3

Donner des responsabilités et faire confiance aux familles adhérentes pour renforcer le pouvoir d'agir ensemble

- Nous demanderons à nos adhérents d'être plus actifs et d'organiser des actions comme le font déjà certaines familles.
- Nous proposerons aussi à nos adhérents de mettre les compétences précises qu'ils possèdent au service de notre association.
- Ils pourront représenter l'association, pour convaincre et faire pression sur les politiques publiques dans l'intérêt des personnes accompagnées.
- Nous formerons plus nos bénévoles élus pour leur donner envie de participer à la vie de l'association.
- Nous expliquerons comment l'action de ces bénévoles vient s'ajouter au travail de nos professionnels accompagnants.



Maintenons et renforçons le rôle d'influence et de décision des administrateurs auprès des pouvoirs publics, tout en promouvant la parole des personnes accompagnées dans la société.



ORIENTATION GÉNÉRALE 4 : VIVRE NOTRE RÔLE DE PARTENAIRE INSPIRANT : ÊTRE UNE RESSOURCE AU SEIN DU RÉSEAU DE L'ESS, ANTICIPER LES RAPPROCHEMENTS ASSOCIATIFS

OBJECTIF 1

Favoriser les partenariats sous toutes leurs formes

Déclinaison

- Privilégier les partenariats à plusieurs structures porteuses de projets ou d'innovations (place de porteur ou de participant). Investir les différents dispositifs permettant ces partenariats et accepter de travailler avec des structures sur certains sujets, en étant en concurrence sur d'autres.



ORIENTATION GÉNÉRALE 4 : ETRE PARMI LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES LES PLUS ACTIVES SERVIR DE MODÈLE AUX AUTRES ASSOCIATIONS DU RÉSEAU PRÉVOIR LES FUTURS REGROUPEMENTS D'ASSOCIATIONS

OBJECTIF 1

Mettre en place un maximum de partenariats différents

- Nous devons travailler avec d'autres établissements ou partenaires sur de nouveaux projets.
- Nous travaillerons ensemble mais il nous arrivera aussi d'être en compétition sur des projets.

Il est indispensable de se fédérer avec les autres associations, de mutualiser et d'enrichir nos expertises.

OBJECTIF 2

Croître pour approfondir et renforcer nos expertises, ou élargir notre offre

Déclinaison

- Se positionner comme un point d'appui pour d'éventuels rapprochements associatifs et se mettre à l'écoute de structures volontaires, dans les divers domaines intéressant nos bénéficiaires actuels ou futurs (vacances adaptées, tutelles et protection, enfance, grand âge, TSA...).



OBJECTIF 3

Contribuer à la création de connaissance sur le handicap

Déclinaison

- Participer et contribuer par une ouverture de nos structures à des étudiants, des chercheurs ou des partenaires, à des actions de recherche appliquée sur le handicap, à la mutualisation et au partage de compétences, puis utiliser ces travaux pour améliorer nos pratiques.



OBJECTIF 2

Faire grandir l'association et améliorer nos compétences reconnues

- Proposer de nouvelles activités et solutions d'accueil. Par exemple : proposer des séjours de vacances ou un accueil pour les personnes âgées.

OBJECTIF 3

Etudier et mieux comprendre le handicap mental

- Nous accueillerons dans nos établissements des étudiants, des chercheurs ou des partenaires qui travaillent sur le handicap.
- Nous travaillerons sur le regroupement et le partage des résultats de ces travaux pour améliorer l'accueil des personnes accompagnées.

 **Nous souhaitons que l'ADAPEI propose un accompagnement évolutif tout au long de la vie des personnes accompagnées et qu'elle se dote des dispositifs adéquats. Renforçons pour cela les partenariats innovants qui enrichissent nos expertises.**



« Il faut nous considérer comme des adultes, comme tout le monde. »

« Pour évoluer, nous voudrions travailler dans des entreprises et suivre des vraies formations professionnelles. »

PERSON ACCOMP

“

« Pour nous l'information est parfois compliquée. »

« Nous voudrions plus de libertés, avoir une vie amoureuse et pouvoir tester des choses comme la gestion d'un appartement. »

NESES PAGNEES

« Les tuteurs, la famille, le moniteur doivent me laisser faire et vérifier pour que je sois plus autonome. Il faut former tout le monde pour ça. »

VERBATIM / NOUS AVONS DIT —

« Pour nous, la vraie liberté est celle qui émancipe et qui protège. L'ADAPEI doit s'intéresser à la gestion des dispositifs qui permettent l'accompagnement tout au long de la vie. »

« Il faut que les personnes puissent s'exprimer sur les pratiques d'accompagnement qui les concernent. »

« Notre agilité d'organisation est essentielle, et s'articule autour des besoins des personnes accompagnées. »

FAMILLES

« Nous devons promouvoir une image dynamique de l'association en accueillant mieux et en modernisant notre communication. »

« Il faut renforcer les partenariats innovants qui respectent nos valeurs (associations, universités, mairies, habitat, ...). »

« Nous devons développer le lobbying politique et promouvoir la parole des personnes accompagnées dans la société. »

« Nous devons avoir recours à des experts dans nos domaines prioritaires : autisme, maladie mentale, handicap physique, grand âge. »

« Pour permettre à la personne accompagnée de vivre ses choix et de s'inscrire dans une vie citoyenne, nous devons nous positionner en tant que médiateur avec le monde qui l'entoure. »

« Pour attirer de futurs collaborateurs et favoriser les partenariats, il est indispensable de promouvoir l'image de l'association. »

« Nous devons mener des actions de communication ciblées pour valoriser la richesse de nos métiers et susciter des vocations. »

« Nous devons renforcer les temps d'échanges entre les familles, les personnes accompagnées et les professionnels pour construire ensemble des projets répondant à l'évolution des besoins de nos publics. »

“PROS”

« Promouvoir l'image de l'ADAPEI, c'est organiser des journées portes-ouvertes pour nos familles et nos partenaires. »

« Vivre notre rôle de partenaire inspirant, c'est créer des partenariats et des actions en milieu ordinaire (école, crèche, EHPAD, ...) et ensemble faire changer le regard de la société sur le handicap. »

« Nous devons contribuer à la connaissance du handicap en participant à des groupes de travail entre associations sur des thématiques communes innovantes qui soient porteurs auprès des organismes financeurs et des collectivités publiques, politiques et sociales. »

CO
IN
X
GO
IN
GO
IN
GO
IN
GO

X

GO

GO

GO

GO

GO

GO





LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

TERRITOIRE OUEST AZUR

SECTEUR ENFANTS

IME Pierre Merli

SEES Pierre Merli :

340 avenue Weisweiller - 06 600 Antibes
Tél. 04 93 33 55 09

SIPFP J. Weisweiller :

281 avenue Weisweiller - 06 600 Antibes
Tél. 04 92 91 42 82

Internat SEES :

12 bis avenue des Motels - 06 600 Antibes
Tél. 04 93 61 83 06

Internat SIPFP :

17 avenue Pierre Curie - 06 160 Juan Les Pins
Tél. 04 93 61 14 41

SESSAD :

2791 chemin Saint Bernard - 06 220 Vallauris
Tél. 04 93 65 44 12

SESSAD Socio-Professionnel :

Immeuble le St Claude, 2721 Chemin St Claude - 06 600 Antibes
Tél. 07 85 03 76 07

FH Epanouir :

44 avenue du Petit Juas - 06 400 Cannes
Tél. 04 92 99 55 99

FH et FDV Michelle Darty :

36 Bd Louis Negrin - 06 150 Cannes-La-Bocca
Tél. 04 92 28 07 97

CAJ L'Escapade :

44 avenue du Petit Juas - 06 400 Cannes
Tél. 04 92 99 55 99

ESATITUDE Antibes :

620 rue Henri Laugier - 06 600 Antibes
Tél. 04 93 73 00 19

FH, FDV, FE et CAJ Le Roc :

656 rue Henri Laugier - 06 600 Antibes
Tél. 04 92 91 40 00

SAVS de Cannes et Antibes :

656 rue Henri Laugier - 06 600 Antibes
Tél. 04 92 02 57 29

FDV de Malbosc :

Quartier Saint Jean - 06 130 Grasse
Tél. 04 93 09 22 84

SECTEUR ADULTES

ESATITUDE La Siagne :

290 impasse de l'Ecole Vieille - 06 550 La Roquette-sur-Siagne
Tél. 04 92 19 12 12

FH et CAJ La Siagne :

290 impasse de l'Ecole Vieille - 06 550 La Roquette-sur-Siagne
Tél. 04 92 19 12 12

FDV et FAM - « Les Palmiers » :

180, Bd Jacques Monod - 06 110 Le Cannet
Tél. 04 93 94 75 10

ESATITUDE Cannes :

8 avenue Costebelle - 06 400 Cannes
Tél. 04 97 06 37 50

TERRITOIRE RIVIERA NICE MENTON

ESATITUDE Nice - Ateliers de Alberti :

44/46 avenue Denis Semeria - 06 300 Nice
Tél. 04 92 00 28 80

ESATITUDE Hôtel :

3, rue de Roquebillière - 06 300 Nice
Tél. 04 92 14 60 50

ESATITUDE Nice - Ateliers Jean Médecin :

65 avenue Henri Matisse - 06 200 Nice
Tél. 04 92 29 20 00

ESATITUDE Menton :

95, route de Gorbio - 06 500 Menton
Tél. 04 92 10 46 46

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

Avenue Emmanuel Pontrémoli
Nice La Plaine 1 Bât B2 – 06 204 Nice Cedex 3
Tél. 04 93 72 76 70

FH et FDV La Madeleine :

44 bd de la Madeleine – 06 000 Nice
Tél. 04 92 15 21 60

FH Torrini :

8 rue Torrini – 06 000 Nice
Tél. 04 93 87 44 40

CAJ E. Salla :

65, avenue Henri Matisse – 06 200 Nice
Tél. 04 92 29 23 63

CAJ Le Trident :

44/46 avenue Denis Semeria – 06 300 Nice
Tél. 04 92 00 28 70

SAVS Nice, FE le Palio :

Le Palio – 4 Place de la Brigue – 06 300 Nice
Tél. 09 67 29 35 98

FH, FE et CAJ Les Lucioles :

95 route de Gorbio – 06 500 Menton
Tél. 04 92 10 46 46

SAVS Menton :

20, rue des Soeurs Munet – 06 500 Menton
Tél. 04 93 44 87 58

MAS des Fontaines :

158 avenue de Provence – 06 430 La Brigue
Tél. 04 93 04 98 00

MAS de Canta Galet :

120 avenue Joseph Durandy – 06 200 Nice
Tél. 04 92 15 18 00

PCPE :

1, Place Goiran – 06 100 Nice
Tél. 04 89 05 54 00

GLOSSAIRE

ADAPEI-AM : Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentaless des Alpes-Maritimes

UNAPEI : Union Nationale des Associations de Parents de Personnes Handicapées Mentaless et de leurs Amis

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAJ : Centre d'Accueil de Jour

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CVS : Conseil de la Vie Sociale

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FDV : Foyer de Vie

FE : Foyer Eclaté

FH : Foyer d'Hébergement

IME : Institut Médico Educatif

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

S3A : Symbole d'Accueil, d'Accompagnement et d'Accessibilité

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social à domicile pour les Adultes Handicapés

SAS : Section d'Accompagnement Spécialisé

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SEES : Section d'Education et d'Enseignement Spécialisés

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

SIPFP : Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

www.adapeiam.fr



Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentaless des Alpes-Maritimes

REMERCIEMENTS

Un grand MERCI aux personnes accompagnées, aux familles et aux professionnels de l'ADAPEI-AM qui ont activement collaboré à l'élaboration de ce projet associatif.

MERCI à Victoria, personne accompagnée à l'atelier d'infographie d'Esatitude de Cannes, pour son travail d'illustration.

MERCI à Michael et Eric d'Esatitude Nice pour la séance de photographie organisée pour illustrer ce document.

Conception graphique : agence de communication VCOMK

Ce projet associatif a été validé par le Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM, le 17 juin 2020.